



**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 



Séjour vague 2

**Guide pas à pas du parcours de
référencement du dispositif
Dossier Usager Informatisé (DUI)
Vague 2 du Couloir Social et
Médico-social**

Juin 2026 | ANS – Direction Expertise, Innovation et International

Sommaire

- Présentation du guichet DUI vague 2
- Parcours sur la plateforme Convergence
 - Etape 1 : Candidature administrative
 - Etape 2 : Eligibilité
 - Etape 3 : Preuves
 - Etape 4 : Convention
- Schéma récapitulatif
- Annexes : Ressources utiles



**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 



Présentation du guichet DUI vague 2

Référencement Ségur vague 2 – Présentation

Qu'est-ce que le guichet DUI vague 2 du Couloir Social et Médico-social ?

- Le guichet Dossier Usager Informatisé (DUI) de la vague 2 permet aux éditeurs éligibles de candidater et déposer des preuves afin d'obtenir le référencement Ségur à ce dispositif et un financement auprès de l'ASP.

Quelles sont les nouveautés de ce guichet DUI vague 2 ?

- Avec la vague 2, un des objectifs majeurs est de généraliser l'authentification par PSC pour accéder aux services numériques en santé, notamment les services socles : DMP, INSi et l'Ordonnance Numérique avec la mise en place d'un « Espace de Confiance Pro Santé Connect » et d'« API Pro Santé Connectée ».
- L'Espace de Confiance PSC permet ainsi d'ouvrir la connexion par API Pro Santé Connectée aux services socles du numérique en santé, notamment les téléservices de l'Assurance Maladie.

Pour tous les profils sauf AHI :

- Le REM du guichet DUI introduit des exigences de conformité qui nécessitent pour l'éditeur d'obtenir des habilitations à l'EDC PSC en tant qu'éditeur de logiciel utilisateur et/ou d'éditeur de logiciel proxy et des homologations au CNDA.
- Le test d'intrusion est à réaliser dans le cadre du parcours EDC PSC et non pas dans le cadre du parcours Ségur.

Exception : Pour les éditeurs qui choisiront uniquement un profil AHI, le test d'intrusion s'effectuera bien dans le cadre du parcours Ségur.



**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 

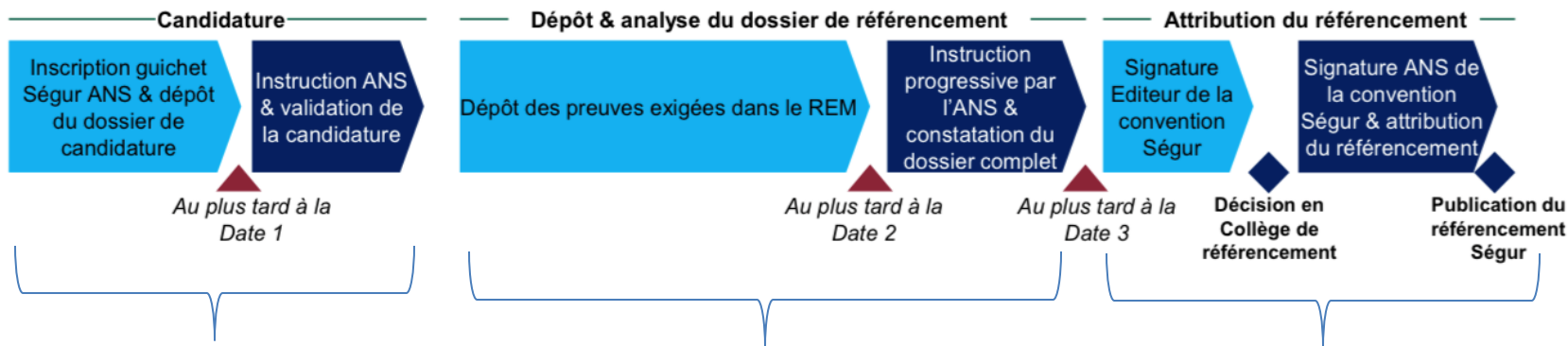


Parcours sur la plateforme Convergence

Référencement Ségur vague 2 – Parcours sur la plateforme Convergence

Le parcours de référencement Ségur de la solution logicielle au Couloir Social et Médico-social se déroule sur Convergence en 3 phases :

- Le dépôt et la validation du dossier administratif
- Le dépôt des preuves de conformité et l’instruction par l’ANS
- L’attribution du référencement



Cette phase se décompose en 2 étapes sur la plateforme Convergence :

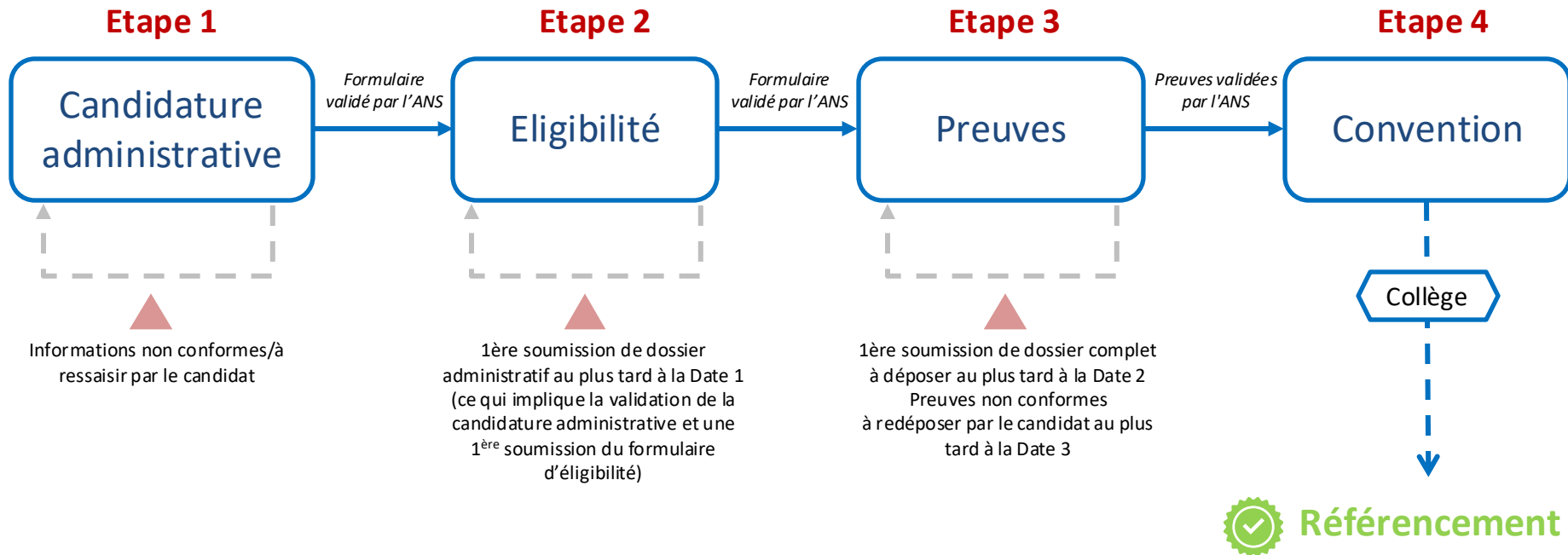
- **Etape 1** : Candidature administrative
- **Etape 2** : Eligibilité de la solution logicielle

Cette phase qui vise à s’assurer de la conformité de la solution logicielle au référentiel d’exigences minimales (REM) correspond sur la plateforme Convergence à l’étape 3 de dépôt des preuves

Cette phase correspond à l’étape 4 de conventionnement sur la plateforme Convergence, étape au terme de laquelle l’éditeur obtient son référencement et retrouve sur la plateforme Convergence toute la documentation s’y rapportant


Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Les 4 étapes de la candidature sur la plateforme Convergence





**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

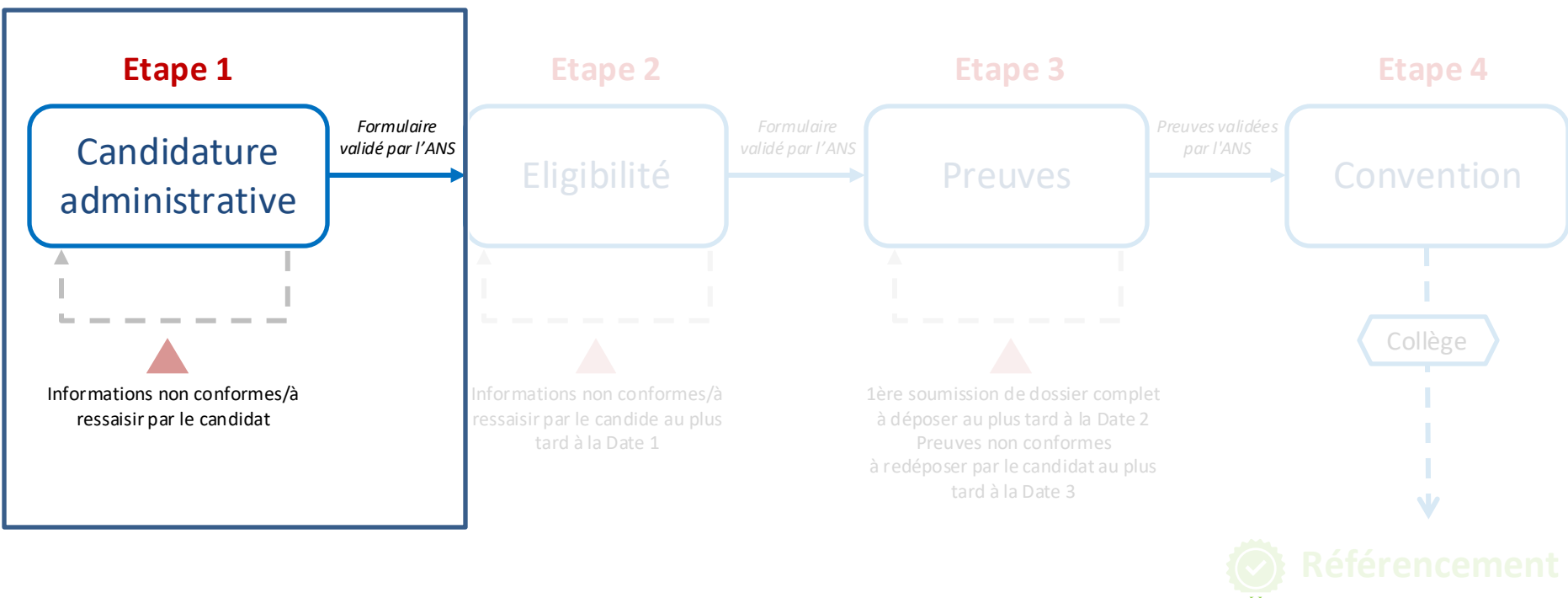
La transformation commence ici 



Parcours sur la plateforme Convergence

Etape 1 : Candidature administrative

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2



Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Les prérequis de l'étape 1

1



Inscription au fournisseur d'identité industriels Santé Connect (iSC)

Pour accéder à la plateforme Convergence, vous devez posséder un compte iSC :

- Créez votre compte sur iSC
- [Consultez le guide de création de compte sur iSC \(pdf\)](#)
- [Remplissez le formulaire d'inscription iSC](#)

2



Vous avez 2 modes d'accès à la plateforme Convergence via iSC :

- Connectez-vous directement à iSC et cliquez sur « Plateforme Convergence » depuis la rubrique Services
- Cliquez sur « Connexion » depuis la plateforme Convergence et connectez-vous depuis iSC

Plateforme Convergence

Une fois connecté à la plateforme, vous devez suivre les étapes suivantes :

3

Choisir le parcours Ségur

4

Créer un produit

5

Choisir la démarche DUI

6

Rattacher le produit à la démarche DUI

7

Accepter la Charte de référencement

8

Accéder au tableau de bord de la candidature

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 1 : S'inscrire à Industriels Santé Connect (iSC)

Inscrivez-vous

* champs obligatoires

Important à savoir

Pour procéder à votre inscription au fournisseur d'identité Industriels Santé Connect (ISC) de l'Agence du Numérique en Santé, veuillez sélectionner le rôle qui correspond à votre statut dans votre entreprise. Dans le cas où votre statut ne correspond à aucun rôle proposé, nous vous invitons à [contacter directement notre service support](#).

Si vous êtes utilisateur en établissement de santé et souhaitez notamment vous raccorder à Pro Santé Connect, nous vous invitons à [contacter directement notre service support](#).

Votre rôle dans l'entreprise

Vous êtes *

Mandataire

Nous vous invitons à sélectionner ce rôle si vous êtes le mandataire social de votre entreprise. Pour vous inscrire au fournisseur d'identité Industriels Santé Connect (ISC), nos services vont procéder à une vérification de votre entreprise et de votre identité en fournissant votre Kbis et votre pièce d'identité. Une fois inscrit, vous aurez la possibilité de créer des comptes pour d'autres utilisateurs de votre entreprise.

Représentant

Nous vous invitons à sélectionner ce rôle si vous n'êtes pas mandataire social mais vous vous considérez comme représentant de votre entreprise. Pour faire une demande d'inscription, votre entreprise et votre mandataire social doivent préalablement avoir été enregistrés dans nos systèmes. Votre mandataire social pourra ensuite valider votre demande d'inscription.

Salarié

Nous vous invitons à sélectionner ce rôle si vous n'êtes ni mandataire social ni représentant de votre entreprise. Pour faire une demande d'inscription, votre entreprise et votre mandataire social doivent préalablement avoir été enregistrés dans nos systèmes. Votre mandataire social ou votre représentant pourra ensuite valider votre demande d'inscription.

[Retourner à la page d'accueil](#) [Suivant](#)

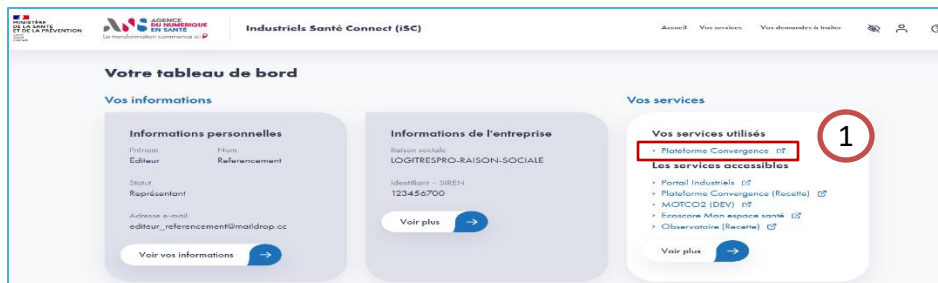
Pour vous inscrire à Industriels Santé Connect (iSC), choisissez votre rôle dans l'entreprise (mandataire, responsable ou salarié) et suivez le parcours d'inscription.

- Consultez le [guide de création de compte sur iSC pour vous inscrire](#)
- Remplissez le [formulaire d'inscription iSC](#)

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 2 : Se connecter à la plateforme Convergence via Industriels Santé Connect (iSC)



Vous avez 2 modes d'accès à la plateforme Convergence :

1. [Connectez-vous directement à iSC](#) et cliquez sur « Plateforme Convergence » depuis la rubrique services.
2. [Cliquez sur « Connexion » depuis la plateforme Convergence](#) et connectez-vous depuis iSC.



Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 3 : Choisir le parcours Ségur

Les parcours
Sélectionnez le parcours qui répond à votre besoin

Ségur du Numérique en Santé vague 2

Dans le cadre du référencement Ségur vague 2 avec financement SONS, vous avez la possibilité de faire référencer votre solution, qu'elle ait été ou non référencée en vague 1.

Pour ce faire, nous vous invitons à suivre les étapes suivantes :

1. Ajoutez un produit ou sélectionnez un produit déjà existant et rattachez-le à la démarche de référencement ;
2. Déposez votre candidature en renseignant les informations relatives à votre entreprise et à la solution logicielle à référencer ;
3. Déposez les preuves de conformités aux exigences du référencement Ségur ;

Vos preuves seront ensuite examinées par l'équipe ANS.
Une fois votre référencement obtenu, vous recevrez l'attestation de conformité.

[En savoir plus](#)

Mon espace santé | Ségur vague 1 | **Ségur vague 2** | Ségur vague 1 Sans Financement | Certification de conformité des dispositifs médicaux numériques

Deux options possibles pour choisir le parcours Ségur vague 2 :

- **Sélectionnez le parcours Ségur vague 2** une fois connecté depuis le tableau de bord.
Cliquez sur le bouton « En savoir plus » pour accéder à la présentation du parcours.

Ou

- **Sélectionnez « Ségur du Numérique en Santé »** dans le menu de navigation.

Convergence | Doctrine du Numérique en Santé | Mon espace santé | **Ségur du Numérique en Santé** | Certification de conformité des dispositifs médicaux numériques

Ségur vague 2 > DUI vague 2

- > Ségur vague 1
 - > Service d'accès aux soins
- > **Ségur vague 2**
 - > DPI vague 2
 - > PFI vague 2
 - > RIS vague 2
 - > DRIMbox vague 2
 - > LGC vague 2
 - > DUI vague 2

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 4 : Créer le produit (1/2)

Vos produits > Votre catalogue produits > Ajouter un nouveau produit

Ajouter un nouveau produit

Les champs obligatoires sont signalés par un astérisque *

Identification du produit

Nom du produit *

Version *

N° d'identification (NIL délivré par le CNDA)

Responsable *

Editeur Recette

Description du produit *

Certifications

Votre intérêt pour les dispositifs de référencement et/ou de certification

Par quels dispositifs de référencement et/ou de certification êtes-vous intéressé pour le produit ? *

1. Catalogue de services de Mon espace santé 2. Certification de conformité des dispositifs médicaux numériques 3. Ségur du Numérique en Santé 4. Référencement du Bouquet de Services Professionnels (à venir) 5. Certification de conformité des solutions de Téléconsultations 6. Espace de Confiance ProSantéConnect

Aucun dispositif identifié pour le moment

Pour ajouter un nouveau produit, vous devez renseigner les éléments d'identification de votre produit (les champs suivis d'un astérisque sont obligatoires) :

- Nom du produit*
- Version*
- N° d'identification du logiciel (NIL) délivré par le CNDA
- Responsable*
- Description du produit*
- Certifications

Sélectionnez ensuite les dispositifs de référencement et certifications dans lesquels vous avez l'intention d'inscrire votre produit. Cochez a minima « Ségur du Numérique en Santé ».



Comment obtenir le Numéro d'Identification du Logiciel (NIL) auprès du CNDA ?

D'abord vous devez inscrire votre entreprise sur le [portail du CNDA](#) en complétant le [formulaire en ligne](#). Le CNDA vous transmet le Numéro d'Identifiant Editeur (NIE) de votre entreprise et votre accès au portail sécurisé. Une fois connecté au portail sécurisé, vous pourrez prendre connaissance des conditions contractuelles. Ensuite vous pourrez créer un nouveau logiciel en utilisant la fonctionnalité dédiée du portail. Le CNDA vous transmet alors le Numéro d'Identifiant Logiciel (NIL) de votre logiciel.

> Consultez le [site du CNDA](#) pour plus d'informations.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 4 : Créer le produit (2/2)

Vos produits > Votre catalogue produits > Ajouter un nouveau produit

Ajouter un nouveau produit

Identification du produit

Nom du produit	Version
Produit	v0.1

Description

Ce produit a été créé dans le cadre de la rédaction du guide utilisateur.

N° d'identification (NIL délivré par le CNDA)	Responsable du produit
123456789	Editeur Recette

Certifications

Certification 01 - Certification 02 - Certification 03

Votre intérêt pour les dispositifs de référencement et/ou de certification

Par quels dispositifs de référencement et/ou de certification êtes-vous intéressé pour le produit ?

- 1. Catalogue de services de Mon espace santé
- 2. Certification de conformité des dispositifs médicaux numériques
- 3. Ségur du Numérique en Santé
- 4. Référencement du Bouquet de Services Professionnels (à venir)
- 5. Certification de conformité des solutions de Téléconsultations
- 6. Espace de Confiance ProSantéConnect
- Aucun dispositif identifié pour le moment

Précédent **Valider**

En cochant « Ségur du Numérique en Santé » lorsque vous créez votre produit, vous le rattachez directement à la démarche du Ségur.

Après vérification des éléments saisis, cliquez sur le bouton « Valider » pour confirmer l'ajout de votre produit.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 5 : Choisir la démarche DUI Vague 2 (1/2)

Si vous n'avez pas coché « Ségur du numérique en Santé » en créant votre produit, vous pouvez le rattacher à la démarche Ségur de la façon suivante :

Vos produits > Votre catalogue produits

Votre catalogue produits

Vos produits Ajouter un produit

Afficher 10 entrées Rechercher :

Réf. produit	Nom du produit	Version	Responsable	Parcours	Actions
3323	Produit test	v0.1	Editeur Recette		
3322	Produit	v0.1	Editeur Recette	Ségur.v2	

1 Depuis votre catalogue produits, cliquez sur le produit que vous comptez rattacher à la démarche Ségur.

Vos produits > Votre catalogue produits > Produit test - v0.1 - 3323

Produit test - v0.1 - 3323

Exporter la fiche produit

Doctrines du Numérique en Santé

Évaluez la maturité de vos produits à la Doctrine du Numérique en Santé définie par l'Etat et diffusez ensuite votre feuille de route pour atteindre les niveaux recommandés en réalisant une projection de l'évolution de vos produits.

Commencer

Réussir ensemble mon ESPACE SANTÉ

Mon espace santé

Faites référencer votre solution ou catalogue de services de Mon espace santé.

Commencer

Ségur du numérique en santé vague 2

Faites référencer votre solution sur le périmètre vague 2 du Ségur du Numérique en Santé, qu'elle ait été référencée ou non en vague 1.

Commencer

2 Cliquez sur « Commencer » au niveau du Ségur du numérique en santé vague 2.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 5 : Choisir la démarche DUI Vague 2 (2/2)

Vos produits > Votre catalogue produits > Produit test - v0.1 - 3323 > Nouvelle démarche « Ségur vague 2 »

Nouvelle démarche « Ségur vague 2 »

Choisissez votre démarche

DPI vague 2

Faites référencer votre solution dans le cadre du référencement Ségur DPI vague 2, qu'elle ait été ou non référencée vague 1.

→

PFI vague 2

Faites référencer votre solution dans le cadre du référencement Ségur PFI vague 2, qu'elle ait été ou non référencée vague 1.

→

RIS vague 2

Faites référencer votre Système d'information de Radiologie répondant au périmètre logiciel décrit dans le Dossier de Spécifications de Référencement DSR-IMG-RIS-Va2.

→

DB vague 2

Faites référencer votre Système d'information de Radiologie répondant au périmètre logiciel décrit dans le Dossier de Spécifications de Référencement DSR-IMG-DB-Va2

→

DUI vague 2

Faites référencer votre Dossier Usager Informatisé répondant au périmètre logiciel décrit dans le Dossier de Spécifications de Référencement DSR-MS-DUI-Va2.

→

3 Choisissez la **démarche « DUI vague 2 »** en cliquant sur la flèche en bas à droite.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 6 : Rattacher le produit le produit à la démarche

Vos démarches DUI vague 2 (6)

Rechercher un produit Rechercher Trié par ▾

ID	Nom du produit	Statut	Action
3322	Produit - v0.1	A compléter	Démarrer
3320	Test_4_eqv_her_DUI_2026 - 1	En cours	Continuer
3319	Test_3_eqv_her_DUI_2026 - 1	En cours	Continuer

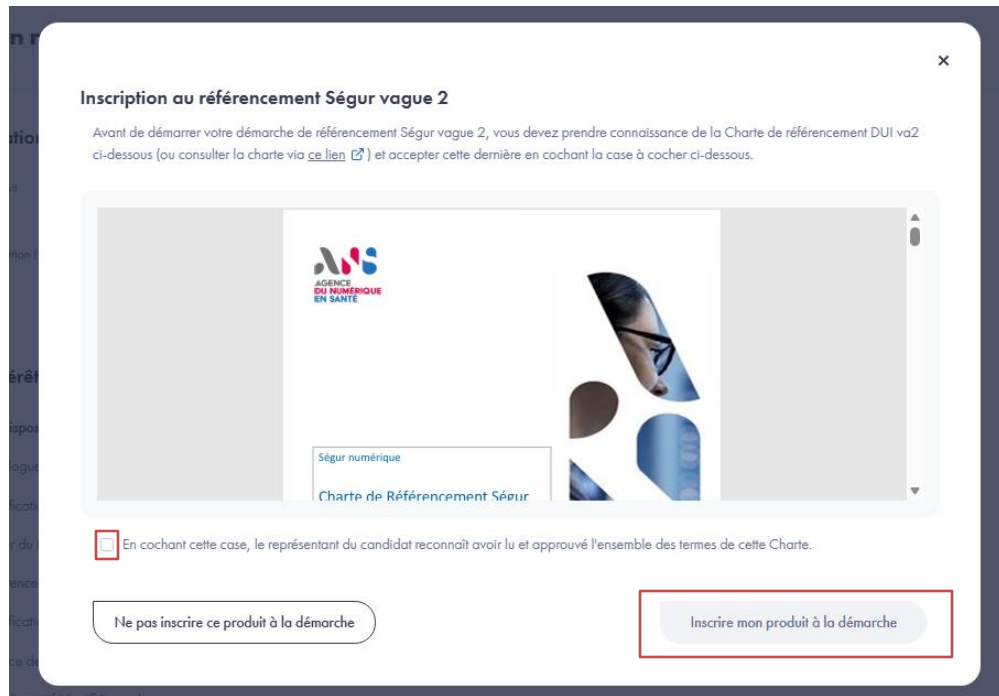
Detailed description of the screenshot: The interface displays a list of administrative steps for 'Vos démarches DUI vague 2 (6)'. At the top, there is a search bar with the placeholder 'Rechercher un produit' and a 'Rechercher' button. To the right of the search bar is a 'Trié par' dropdown menu. Below the search bar, three product cards are shown. Each card contains the product ID, the product name, a status indicator in a pink pill, and a blue action button. The first card (ID 3322) is for 'Produit - v0.1', has a status of 'A compléter', and a 'Démarrer' button. The second card (ID 3320) is for 'Test_4_eqv_her_DUI_2026 - 1', has a status of 'En cours', and a 'Continuer' button. The third card (ID 3319) is for 'Test_3_eqv_her_DUI_2026 - 1', has a status of 'En cours', and a 'Continuer' button. Each card also lists 'Responsable' and 'Editeur Recette' as roles. A red box highlights the 'Démarrer' button on the first card.

Depuis la page de présentation du parcours, sélectionnez votre produit en cliquant sur « Démarrer ».

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2


Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 7 : Accepter la Charte de référencement DUI Vague 2



Inscription au référencement Ségur vague 2

Avant de démarrer votre démarche de référencement Ségur vague 2, vous devez prendre connaissance de la Charte de référencement DUI va2 ci-dessous (ou consulter la charte via [ce lien](#)) et accepter cette dernière en cochant la case à cocher ci-dessous.



En cochant cette case, le représentant du candidat reconnaît avoir lu et approuvé l'ensemble des termes de cette Charte.

Pour accepter la Charte de référencement, vous devez cocher la case en invitant le représentant du candidat à confirmer qu'il a lu et approuvé les termes de cette Charte.

Après avoir accepté la Charte, vous pouvez confirmer l'inscription de votre produit à la démarche.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 8 : Accéder au tableau de bord de la candidature

Ségur vague 2 > DUI vague 2 > Produit test - v0.1 - 3323 : DUI vague 2

Produit test - v0.1 - 3323 : DUI vague 2

Candidature RTPJTHIJVH A compléter

DUI vague 2

Candidature administrative	Éligibilité	Dépôt des preuves	Convention
A compléter	-	-	-

Démarrer

Une fois votre produit ajouté et inscrit dans la démarche de candidature DUI Vague 2, vous accédez à la page listant les étapes de la candidature.

Pour accéder à la candidature et compléter l'étape de candidature administrative, vous devez cliquer sur le bouton « Démarrer ».

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

1. Informations du responsable légal de l'entreprise

Ségur vague 2 > DUI vague 2 > Produit test - v0.1 - 3323 DUI vague 2 > Questionnaire d'évaluation : DUI vague 2

Questionnaire d'évaluation : DUI vague 2

Candidature n° RTPJTHUVH
Candidature : DUI vague 2

Date limite pour soumettre une première fois la candidature administrative : 01/10/2026 23:59 (Heure de Paris)

1 ÉTAPE 1 Candidature administrative

2 ÉTAPE 2 Éligibilité

3 ÉTAPE 3 Dépôt des preuves

4 ÉTAPE 4 Convention

Accéder à la conversation dans la messagerie

Informations utiles

Nous vous invitons à renseigner les informations concernant votre entreprise et votre logiciel.
Nous étudierons ces éléments dans les meilleurs délais afin de vous permettre de poursuivre le processus d'éligibilité. Nous pourrions être amenés à vous contacter pour vérification de certains éléments.

Les champs obligatoires sont signalés par un astérisque *

1. Informations du responsable légal de l'entreprise

Compléter avec les données du responsable légal

Nom du représentant légal *

Prénom du représentant légal *

E-mail du représentant légal *

N° de téléphone du représentant légal *

Fonction du représentant légal de l'entreprise *

CEO, Président, DG, etc.

Collaborateurs ayant accès au produit

Pierre DURAND

Voir tous les collaborateurs

Ajouter un collaborateur

L'étape « Candidature administrative » est complétée à

16 %

3/19 questions obligatoires répondues

- Nom du représentant...
- Prénom du représent...
- E-mail du représent...
- N° de téléphone du ...
- Fonction du represe...
- Nom de la personne ...
- Prénom de la person...
- E-mail de la person...
- Téléphone de la per...

Pour les informations relatives au responsable légal, vous disposez d'une aide à la saisie.

Vous pouvez cliquer sur les boutons « Compléter avec les données du responsable légal » ou « Compléter avec mes données » pour remplir les champs à partir des données de votre compte iSC.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

2. Informations du contact pour le référencement

2. Informations du contact pour le référencement

Compléter avec les données du responsable légal Compléter avec mes données

Nom de la personne à contacter dans le cadre du référencement * ?	Prénom de la personne à contacter dans le cadre du référencement * ?
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E-mail de la personne à contacter dans le cadre du référencement * ?	Téléphone de la personne à contacter dans le cadre du référencement * ?
<input type="text"/>	<input type="text" value="FR - 06 12 34 56 78"/>

Pour les informations relatives au contact, vous disposez d'une aide à la saisie.

Vous pouvez cliquer sur les boutons « Compléter avec les données du responsable légal » ou « Compléter avec mes données » pour remplir les champs à partir des données de votre compte iSC.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative


3. Informations de l'entreprise

3. Informations de l'entreprise

Compléter à partir des données Convergence récupérées d'iSC

Dénomination sociale de l'entreprise *

LogiPro

Cette donnée est récupérée à partir des informations issues de l'inscription de votre entreprise au fournisseur d'identité iSC. En cas de modification de la dénomination sociale de votre entreprise, nous vous invitons à contacter le [support iSC](#) .

Numéro SIRET *

La donnée connue sur la plateforme Convergence est le SIREN. Vous pouvez précompléter le champ SIRET par le SIREN en cliquant sur le bouton ci-dessus "Compléter à partir des données Convergence". Vous devez compléter le SIREN par le BIC de votre établissement.

Forme juridique de l'entreprise : SAS, Sarl etc. *

Adresse du siège social *

Pour les informations relatives à l'entreprise, vous disposez d'une aide à la saisie.

Vous pouvez cliquer sur les boutons « Compléter avec les données du responsable légal » ou « Compléter avec mes données » pour remplir les champs à partir des données de votre compte iSC.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

4. Informations relatives à la Version candidate (1/4)

Dans le cadre des informations relatives à la version candidate, vous renseignez les informations permettant de bénéficier de l'**héritage** et l'**équivalence de preuves** le cas échéant.

4. Informations relatives à la Version candidate

Dénomination commerciale * ⓘ

Numéro de version technique soumise au référencement * ⓘ

Votre logiciel candidat a-t-il été référencé précédemment en vague 1 ou vague 2 ? *

Oui

Non

Votre logiciel candidat est-il en cours de référencement sur un autre dispositif vague 2 ? *

Oui

Non

Date prévisionnelle de premier dépôt des preuves * ⓘ

J'autorise l'ANS à publier mes dates prévisionnelles *

Oui

Non



Qu'est-ce que l'héritage des preuves ?

Le principe d'héritage permet de ne pas redéposer les preuves vague 1 reprises en vague 2 dans le même dispositif. Ce principe est applicable pour une Solution logicielle qui candidate sur un dispositif Ségur vague 2, qui a été elle-même référencée sur ce même dispositif Ségur vague 1.

Quelles en sont les conditions d'application ?

- Il s'appuie sur un Numéro unique de référencement (NRU) « héritage ». Il s'agit du NRU du référencement du logiciel de la vague 1. Vous pouvez le retrouver dans l'attestation de référencement, la convention de référencement ou le rapport de conformité de votre solution référencée MS va1.
- Cet héritage est appliqué quel que soit le dispositif MS (MS1 ou MS2) de la vague 1. Par conséquent il est possible de renseigner plusieurs NRU « héritage » si la solution logicielle a été référencée en vague 1 sur plusieurs dispositifs de ce couloir.

> Consultez la [notice explicative](#) pour plus d'informations.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

4. Informations relatives à la Version candidate (2/4)

Dans le cadre des informations relatives à la version candidate, vous renseignez les informations permettant de bénéficier de l'**héritage** et l'**équivalence de preuves** le cas échéant.

4. Informations relatives à la Version candidate

Dénomination commerciale * ⓘ

Numéro de version technique soumise au référencement * ⓘ

Votre logiciel candidat a-t-il été référencé précédemment en vague 1 ou vague 2 ? *

Oui

Non

Votre logiciel candidat est-il en cours de référencement sur un autre dispositif vague 2 ? *

Oui

Non

Date prévisionnelle de premier dépôt des preuves *

J'autorise l'ANS à publier mes dates prévisionnelles *

Oui

Non



Qu'est-ce que l'équivalence des preuves ?

Il s'agit d'une procédure de simplification du parcours de candidature, qui consiste, pour une solution candidate à un référencement, à ne pas demander à nouveau des preuves déjà fournies et validées lors d'un référencement antérieur sur un dispositif de la vague 2.

Quelles en sont les conditions d'application ?

- Il ne peut s'appliquer que si le composant principal est identique.
- Il s'appuie sur un NRU « équivalence » qui doit être renseigné à la candidature. Ce NRU est rattaché à une solution déjà référencée dans le dispositif DUI vague 2 ou dans un autre dispositif (LGC, DPI) de la vague 2.
- Il n'est possible d'indiquer qu'un seul NRU d'une solution logicielle déjà référencée afin de bénéficier de l'équivalence des preuves.
- Il est possible de revenir en cours de parcours sur une candidature ouverte afin de la compléter avec un NRU.

> Consultez la [notice explicative](#) pour plus d'informations.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

4. Informations relatives à la Version candidate (3/4)

Votre logiciel candidat a-t-il été référencé précédemment en vague 1 ou vague 2 ? *

Oui

Non

Précédent référencement

Importer un NRU depuis un autre DSR

Numéro unique de référencement *

LGCV2GENU3

Indiquer ici la référence de votre candidature référencée sur la plateforme wiin.io ou sur Convergence.

DSR *

LGC vague 2

Ajouter les éléments d'un précédent référencement

Si votre logiciel candidat a été référencé antérieurement en vague 1 ou vague 2 :

- Vous cliquez sur « Oui »
- Vous renseignez le NRU de ce précédent référencement. Vous pouvez cliquer sur le bouton « Importer un NRU depuis un autre DSR » pour sélectionner une de vos candidatures à partir des données de votre compte iSC.
- Vous renseignez le DSR de ce précédent référencement, si la plateforme Convergence ne remplit pas automatiquement ce champ DSR associé au NRU renseigné.

Si vous souhaitez ajouter un référencement supplémentaire, vous devrez renseigner les mêmes champs (NRU, DSR).



- **Précédent référencement vague 2** : Vous ne pouvez renseigner qu'**un seul NRU** d'un précédent référencement de votre solution logicielle sur un autre dispositif de la vague 2 ou au sein du même dispositif de la vague 2.
- **Précédent(s) référencement(s) vague 1** : Vous pouvez renseigner **plusieurs NRU** de précédents référencements de votre solution logicielle sur les dispositifs MS de la vague 1 (MS1, MS2).

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

4. Informations relatives à la Version candidate (4/4)

Votre logiciel candidat est-il en cours de référencement sur un autre dispositif vague 2 ? *

Oui

Non

Référencement en cours

Importer un NRU depuis un autre DSR

Numéro unique de référencement *

DSR Vague 2 *

Date prévisionnelle de premier dépôt des preuves *

jj/mm/aaaa



J'autorise l'ANS à publier mes dates prévisionnelles *

Oui

Non

Si votre logiciel candidat est en cours de référencement dans le cadre d'une candidature distincte sein du **même dispositif MS vague 2** ou avec un **autre dispositif vague 2** alors :

- Vous cliquez sur « Oui »
- Vous renseignez le NRU de ce référencement en cours. Vous pouvez cliquer sur le bouton « Importer un NRU depuis un autre DSR » pour sélectionner une de vos candidatures à partir des données de votre compte iSC.
- Vous renseignez le DSR de ce référencement en cours, si la plateforme Convergence ne remplit pas automatiquement ce champ DSR associé au NRU renseigné.



- Pour bénéficier de l'équivalence des preuves au sein du même dispositif ou avec un autre dispositif, vous devrez impérativement obtenir le premier référencement de votre solution logicielle **avant la Date 2** du guichet MS.
- Une fois obtenu, vous pourrez alors demander à **modifier votre formulaire administratif** pour l'indiquer, en contactant l'équipe Référencement Ségur de l'ANS via la messagerie Convergence

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

5. Récapitulatif

Ségur vague 2 > DUI vague 2 > Produit test - v0.1 - 3323 DUI vague 2 > Questionnaire d'évaluation : DUI vague 2

Questionnaire d'évaluation : DUI vague 2

Candidature n° RTPJTHUVH
Candidature : DUI vague 2

Date limite pour soumettre une première fois la candidature administrative : 01/10/2026 23:59 (Heure de Paris)

1 ÉTAPE 1
Candidature administrative

2 ÉTAPE 2
Éligibilité

3 ÉTAPE 3
Dépôt des preuves

4 ÉTAPE 4
Convention

Accéder à la conversation dans la messagerie

Récapitulatif de l'étape Candidature administrative

Vérifier votre saisie
Avant de soumettre votre candidature, nous vous invitons à valider le récapitulatif de votre saisie

Les champs obligatoires sont signalés par un astérisque *

Collaborateurs ayant accès au produit

Pierre DURAND
Voir tous les collaborateurs

Ajouter un collaborateur

1

1 Votre logiciel candidat est-il en cours de référencement sur un autre dispositif vague 2 ? *

Oui

Non

2 Date prévisionnelle de premier dépôt des preuves *

30/09/2027

4 J'autorise l'ANIS à publier mes dates prévisionnelles *

Oui

Non


Retour

Soumettre votre candidature

Une fois toutes les informations complétées, vous accédez à un récapitulatif des informations saisies. Après vérification, cliquez sur « Soumettre votre candidature ».



**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

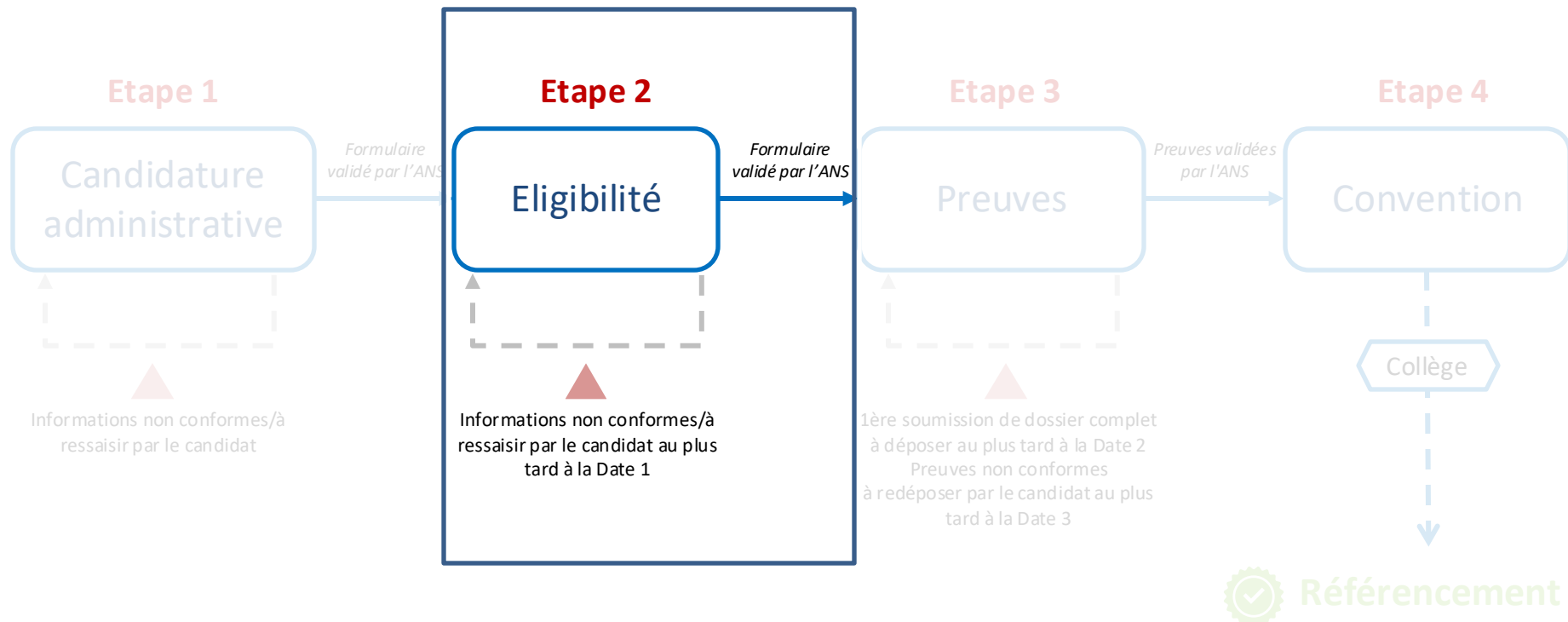
La transformation commence ici 



Parcours sur la plateforme Convergence

Etape 2 : Eligibilité

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2



Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 2 : Eligibilité

Les prérequis de l'étape 2



Centre
National de
Dépôt et d'
Agrément

Obtention des certifications CNDA

Vous devez récupérer les éléments auprès du CNDA :

- Numéro d'identification Logiciel (NIL)
- Numéro d'identification Editeur (NIE)
- NIL des Composants additionnels si vous avez des composants additionnels

> [S'inscrire sur le portail du CNDA](#)



PRO SANTE CONNECT
Un service du ministère chargé de la Santé

Mise en conformité Pro Santé Connect

Votre solution doit être conforme aux exigences de Pro Santé Connect pour obtenir l'habilitation à l'Espace de Confiance API Pro Santé Connectées.


Il vous est demandé à l'étape Eligibilité de transmettre le numéro unique de candidature (NRU) au guichet Espace de Confiance Pro Santé Connect en tant qu'éditeur de logiciel utilisateur et/ou de logiciel proxy.

> [Consulter le guide de l'Espace de Confiance Pro Santé Connect](#)

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 2 : Eligibilité

1. Informations Espace de Confiance Pro Santé Connect

 Tous les profils sont concernés sauf AHI

Questionnaire d'évaluation : DUI vague 2

Candidature n° RTPJTHUVH
Candidature : DUI vague 2
Date limite pour soumettre une première fois l'éligibilité : 01/10/2026 23:59 (Heure de Paris)

Accéder à la conversation dans la messagerie

ÉTAPE 1 Candidature administrative ✓
ÉTAPE 2 Éligibilité 2
ÉTAPE 3 Dépôt des preuves 3
ÉTAPE 4 Convention 4

Informations utiles

Nous vous invitons à renseigner les compléments d'informations concernant votre entreprise et votre logiciel. Nous étudierons ces éléments dans les meilleurs délais afin de vous informer de l'éligibilité de votre demande. Nous pourrions être amenés à vous contacter pour vérification de certains éléments. Une fois votre dossier validé et déclaré éligible, nous vous permettrons l'accès à l'espace de dépôt des preuves sur cette même plateforme.

Collaborateurs ayant accès au produit
Pierre DURAND
Voir tous les collaborateurs
Ajouter un collaborateur

L'étape « Éligibilité » est complétée à **33%**
4/12 questions obligatoires répondues
Questions restantes :

1. Informations Espace de Confiance Pro Santé Connect

Importer le NRU de ma candidature au guichet EDC PSC Editeur
Numéro unique de candidature au guichet Espace De Confiance Pro Santé Connect (LPS)

Importer le NRU de ma candidature au guichet EDC PSC Editeur
Numéro unique de candidature au guichet Espace De Confiance Pro Santé Connect (Proxy e-santé)

Indiquez ici le numéro unique de candidature au guichet Espace De Confiance Pro Santé Connect si vous avez candidaté avec le profil Editeur de logiciel Utilisateur (Logiciel de Professionnel de Santé ou LPS).

Indiquez ici le numéro unique de candidature au guichet Espace De Confiance Pro Santé Connect si vous avez candidaté avec le profil Editeur de logiciel Proxy e-santé. Il peut être le même que celui de votre LPS.

Attestation sur l'h...
Nom commercial
Numéro d'Identifica...
Numéro de version t...
Documentation attes...

Complétez l'étape d'éligibilité en renseignant :

- Le **Numéro unique de candidature au guichet Espace de Confiance Pro Santé Connect** en tant qu'éditeur de logiciel utilisateur (LPS)
- Le **Numéro unique de candidature au guichet Espace de Confiance Pro Santé Connect** en tant qu'éditeur de logiciel proxy (il peut être le même que celui de votre LPS)



Comment obtenir le NRU de l'Editeur Logiciel Utilisateur (ou Logiciel Professionnel de Santé) et le NRU de l'Editeur Proxy ?

Pour obtenir votre numéro de candidature unique (ou NRU) Editeur de Logiciel (ou Logiciel Professionnel de Santé) et le NRU Editeur Proxy, vous devez rattacher, sur le parcours EDC PSC, votre produit à la Démarche EDC PSC Editeur.

Dans le cas où vous êtes à la fois Editeur de Logiciel (ou Logiciel Professionnel de Santé) et Editeur Proxy, vous devez renseigner le même NRU dans les deux champs. Dans le cas où vous vous appuyez sur un proxy tiers, vous devez récupérer le NRU auprès de l'éditeur proxy.

> Pour plus d'informations consultez le [guide d'utilisation du guichet Espace de Confiance Pro Santé Connect](#)

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 2 : Eligibilité

2. Informations CNDA (1/2)



2. Informations CNDA

Numéro d'Identification Éditeur (NIE délivré par le CNDA) *

212121212

Numéro d'Identification Logiciel (NIL délivré par le CNDA) *

123456789

Votre logiciel candidat a-t-il d'autres noms commerciaux ? *

Oui

Non

Complétez l'étape d'éligibilité en renseignant obligatoirement :

- le **Numéro d'Identifiant Editeur (NIE)**
- le **Numéro d'Identifiant Logiciel (NIL)**

Si votre solution logicielle a été référencée en vague 1, vous disposez déjà de ces numéros.



Comment obtenir le Numéro d'Identifiant Editeur (NIE) et le Numéro d'Identifiant Logiciel (NIL) ?

D'abord vous devez inscrire votre entreprise sur le [portail du CNDA](#) en complétant le [formulaire en ligne](#). Le CNDA vous transmet le Numéro d'Identifiant Editeur (NIE) de votre entreprise et votre accès au portail sécurisé. Une fois connecté au portail sécurisé, vous pourrez prendre connaissance des conditions contractuelles.

Ensuite vous pourrez créer un nouveau logiciel en utilisant la fonctionnalité dédiée du portail. Le CNDA vous transmet alors le Numéro d'Identifiant Logiciel (NIL) de votre logiciel.

> Consultez le [site du CNDA](#) pour plus d'informations.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 2 : Eligibilité

2. Informations CNDA – Focus sur de multiples noms commerciaux (2/2)

Votre logiciel candidat a-t-il d'autres noms commerciaux ? *

Oui

Non

Attestation sur l'honneur *

Veillez déposer ici la déclaration qui confirme que les noms commerciaux renseignés correspondent à un seul et même logiciel.

Glissez-déposez votre fichier ici

ou

Parcourir

Taille < 15 Mo. Les formats autorisés sont : pdf, zip. Cet espace accepte 10 fichiers maximum. Dans le cas où vous devriez en déposer plus, nous vous invitons à déposer une archive zip.

Autre nom commercial

Nom commercial *

Numéro d'Identification Logiciel (NIL délivré par le CNDA) *

Numéro de version technique *

Ajouter un autre nom commercial

A effectuer autant de fois que votre solution a de nom commercial.

Si votre solution logicielle est commercialisée sous différents noms commerciaux :

- Cliquez sur « Oui ».
- Complétez et signez le [modèle d'attestation](#) sur l'honneur, fourni par l'ANS, qui confirme que ces noms commerciaux renvoient à la même solution logicielle.
- Pour chaque nom commercial, renseignez le nom commercial, le NIL, et le numéro de version technique.

Attention :

💡 Le NIL est spécifique à chaque solution. Vous devez déposer une demande de conformité au CNDA par nom commercial, dans les versions des référentiels du nouveau REM.

💡 Les noms commerciaux associés à la solution logicielle doivent être identiques à ceux renseignés dans le guichet EDC PSC Editeur.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 2 : Eligibilité

3. Informations sur la solution logicielle

3. Informations de la solution logicielle

Les profils référencés précédemment pour cette solution :

- LGC vague 2 : LGC Général vague 2

Profils du logiciel candidat *

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Médico-social - DUI : Profil Général | <input type="checkbox"/> Médico-social - DUI : PA |
| <input type="checkbox"/> Médico-social - DUI : PH avec décision d'orientation | <input type="checkbox"/> Médico-social - DUI : PH sans décision d'orientation |
| <input type="checkbox"/> Médico-social - DUI : DOM sans soins | <input type="checkbox"/> Médico-social - DUI : DOM soins |
| <input type="checkbox"/> Médico-social - DUI : PDE | <input type="checkbox"/> Médico-social - DUI : Esclave de l'identité |
| <input type="checkbox"/> Médico-social - DUI : PDS | <input type="checkbox"/> Médico-social - DUI : AHI |
| <input type="checkbox"/> Médico-social - DUI : Sans certificat INS | |

Documentation attestant en quoi la solution logicielle répond aux critères de définition des fonctionnalités minimales décrites dans le DSR DUI *

Glissez-déposez votre fichier ici

ou

Parcourir

Taille < 15 Mo. Les formats autorisés sont : pdf. Cet espace accepte 10 fichiers maximum. Dans le cas où vous devriez en déposer plus, nous vous invitons à déposer une archive zip.

Liste des versions techniques de votre solution logicielle qui ont fait l'objet d'une information publique d'arrêt de maintenance ou de commercialisation ?

Nous vous invitons à télécharger et compléter ce [fichier modèle](#) . Une fois complété, déposez le fichier dans l'espace ci-dessous.

Glissez-déposez votre fichier ici

ou

Parcourir

Taille < 10 Mo. Les formats autorisés sont : xlsx, xls, zip. Cet espace accepte 10 fichiers maximum. Dans le cas où vous devriez en déposer plus, nous vous invitons à déposer une archive zip.

Complétez en:

- Renseignant les profils.
 - o Si vous avez renseigné une équivalence de votre solution sur un autre DSR, les profils référencés pour cette solution s'affichent.
- Déposant la documentation attestant que votre solution répond aux critères du DSR.
- Déposant le fichier, via le modèle fourni par l'ANS, listant les versions obsolètes (si vous n'êtes pas concerné, l'indiquer dans le fichier prévu à cet effet).

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 2 : Eligibilité

4. Informations sur le groupement éditeurs

Complétez les informations sur les éventuels groupements éditeurs.

4. Groupement éditeurs

Êtes-vous le représentant d'un groupement d'éditeurs ? *

Oui
 Non

L'ensemble des mandats des partenaires du groupement *

Glissez-déposez votre fichier ici

ou

[Parcourir](#)

Taille < 10 Mo. Les formats autorisés sont : pdf. Cet espace accepte 10 fichiers maximum. Dans le cas où vous devriez en déposer plus, nous vous invitons à déposer une archive zip.

Editeurs du groupement

Dénomination sociale de l'entreprise *	N° de SIRET *
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse du siège social *	NIE *
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom et prénom du représentant légal *	Fonction du représentant légal *
<input type="text"/>	<input type="text"/>

[Ajouter un éditeur du groupement](#)

A effectuer pour chaque éditeur du groupement.



Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 2 : Eligibilité

5. Informations sur les éditeurs distributeurs



5. Editeurs distributeurs

Votre logiciel est-il commercialisé via des distributeurs mandatés ? *

Oui

Non

Editeurs distributeurs

Dénomination sociale *	N° de SIRET *
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date de signature du mandat de distribution *	Date de fin du mandat de distribution *
<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/> 	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/> 

Ajouter un éditeur distributeur

Complétez les informations sur les éventuels éditeurs distributeurs.

A effectuer pour chaque éditeur distributeur.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 2 : Eligibilité

6. Informations sur les composants additionnels

Complétez les informations sur les éventuels composants additionnels qui permettent de valider un/des chapitres du REM.

Vous devez cocher les chapitres du REM concernés.

Attention :



Sur le guichet EDC PSC Editeur :

- Si vous avez candidaté sur EDC PSC en déclarant l'ensemble de vos composants lors de votre première candidature dans les exigences 102 ou 104, une seule candidature est requise, que les composants soient utilisés simultanément ou non.
- Si vous n'avez pas inclus le nouveau composant, alors une nouvelle candidature est requise.



Sur le guichet CNDA :

- Vous devez faire une nouvelle demande de conformité afin d'intégrer les composants additionnels et les versions des référentiels du nouveau REM.

6. Composants additionnels

Votre logiciel dispose-t-il de composants additionnels ? *

Les composants additionnels à renseigner sont uniquement ceux qui vous permettent de valider un/des chapitre(s) du REM.

Oui

Non

Composants additionnels

Nom de l'Editeur du Composant additionnel *

Dénomination commerciale du composant additionnel *

Version du Composant additionnel *

NIL du Composant additionnel

Chapitre(s) du REM concerné(s) *

Gestion de l'Identité Nationale de Santé

Consultation et alimentation du DMP / Mon espace santé

Identification électronique & ProSanté Connect

Sécurité des SI

Cœur de métier

Interopérabilité entre SI-SIAO et le DUI

Gestion, production et partage des documents de santé

Gestion de la MSSanté

Conformité aux autres services socles

Interopérabilité ViaTrajectoire

Production d'indicateurs

Exigences issues de la vague 1 DUI

A effectuer pour chaque composant additionnel.

Ajouter un composant additionnel


Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 2 : Eligibilité

7. Attestation sur l'honneur

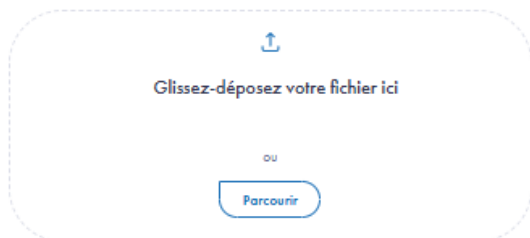
7. Attestation sur l'honneur

Attestation sur l'honneur

Si votre logiciel candidat relève de l'un des cas mentionnés ci-dessous, vous devez télécharger le [modèle d'attestation sur l'honneur ici](#) , le compléter puis le redéposer dans le formulaire ci-dessous. Les trois cas concernés sont :

1. Votre solution logicielle candidate a plusieurs dénominations commerciales et vous souhaitez candidater une seule fois.
2. Votre solution logicielle candidate a déjà été référencée à un autre dispositif de la vague 2, vous souhaitez bénéficier de l'équivalence de preuves sur les exigences communes entre ces dispositifs.
3. Votre solution logicielle candidate a déjà été référencée sur le même dispositif de la vague 2, vous souhaitez bénéficier de l'équivalence de preuves.

Pour en savoir plus, cliquez sur l'icône ? ci-dessus.



The image shows a file upload interface. At the top, there is a blue icon of a hand dropping a document. Below it, the text reads 'Glissez-déposez votre fichier ici'. Underneath this text is the word 'ou'. At the bottom, there is a blue button with the text 'Parcourir'.

Taille < 10 Mo. Les formats autorisés sont : pdf, docx, doc. Cet espace accepte 10 fichiers maximum. Dans le cas où vous devriez en déposer plus, nous vous invitons à déposer une archive zip.

Complétez et signez le [modèle d'attestation](#) sur l'honneur, fourni par l'ANS, si votre logiciel relève d'un des cas suivants :

- Les **différents noms commerciaux** déclarés dans le formulaire d'éligibilité renvoient à **une seule et même solution logicielle**
- Le composant principal de votre solution logicielle candidate est identique à celui **référéncé antérieurement dans un autre dispositif SONS vague 2**, déclaré dans le formulaire administratif
 - Si tel est le cas, vous devez déclarer l'absence ou la présence de **nouveau(x) composant(s) additionnel(s)** dans votre solution candidate, par rapport à la solution déjà référencée
 - Si tel est le cas, vous devez déclarer l'absence ou la présence d'un **nouveau composant Proxy e-santé** dans votre solution candidate, par rapport à la solution déjà référencée

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 2 : Eligibilité

8. Récapitulatif

Récapitulatif de l'étape Éligibilité

Vérifier votre saisie
Avant de soumettre votre candidature, nous vous invitons à valider le récapitulatif de votre saisie

Les champs obligatoires sont signalés par un astérisque *

7. Attestation sur l'honneur

Attestation sur l'honneur ⓘ

Si votre logiciel candidat relève de l'un des cas mentionnés ci-dessous, vous devez télécharger le [modèle d'attestation sur l'honneur](#) ci-joint, le compléter puis le redéposer dans le formulaire ci-dessous. Les trois cas concernés sont :

1. Votre solution logicielle candidate a plusieurs dénominations commerciales et vous souhaitez candidater une seule fois.
2. Votre solution logicielle candidate a déjà été référencée à un autre dispositif de la vague 2, vous souhaitez bénéficier de l'équivalence de preuves sur les exigences communes entre ces dispositifs.
3. Votre solution logicielle candidate a déjà été référencée sur le même dispositif de la vague 2, vous souhaitez bénéficier de l'équivalence de preuves.

Pour en savoir plus, cliquez sur l'icône ⓘ ci-dessus.

* Segur-Va2-Attestation-Equivalence-des-preuves_5__SeZApd1.pdf

Retour

Soumettre votre candidature

Soumission de l'étape Éligibilité

Confirmez-vous la soumission de l'étape Éligibilité ?

Une fois soumis, vous ne pourrez pas apporter de modification à votre saisie.

Si toutefois, après soumission, vous souhaitez modifier l'étape Éligibilité, nous vous invitons à utiliser la messagerie Convergence pour préciser à l'équipe Référencement Ségur de l'ANS votre demande de modification.

Annuler

Confirmer la soumission

Après avoir vérifié votre saisie sur le récapitulatif, cliquez sur le bouton « Soumettre votre candidature » avant la Date 1.



**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

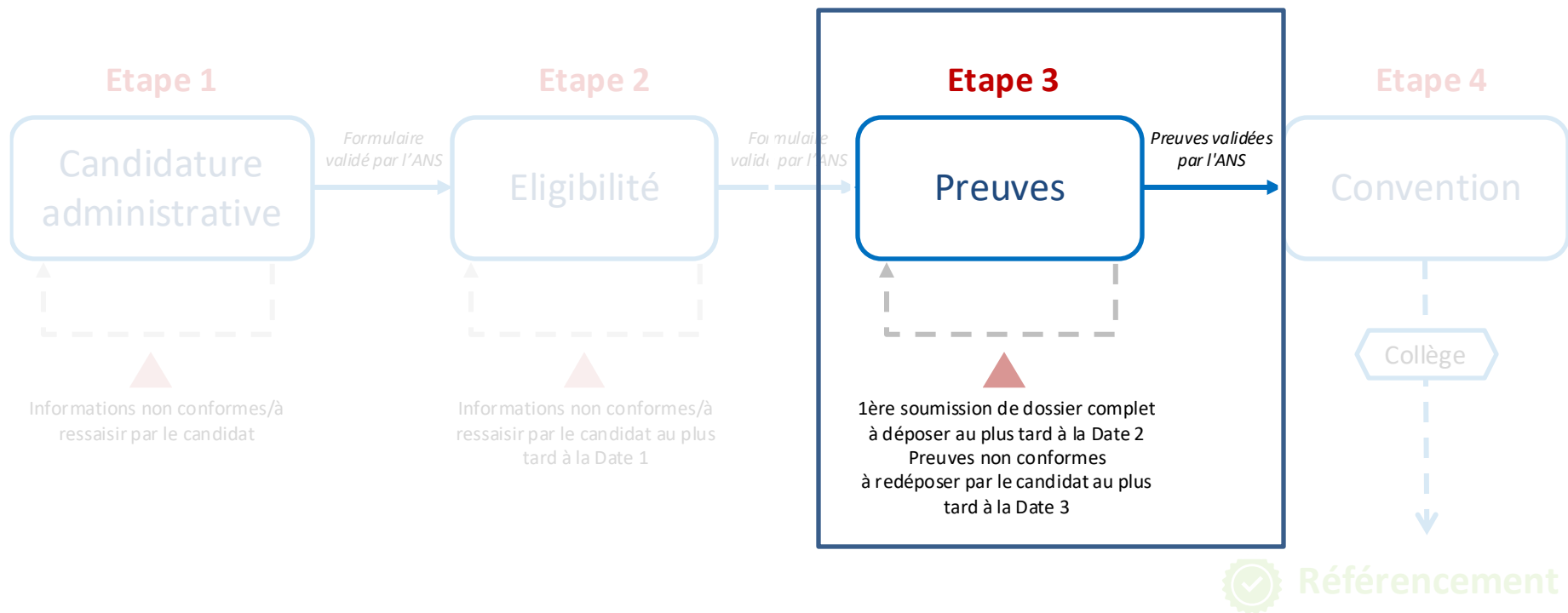
La transformation commence ici 



Parcours sur la plateforme Convergence

Etape 3 : Dépôt des preuves

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2



Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 3 : Dépôt des preuves

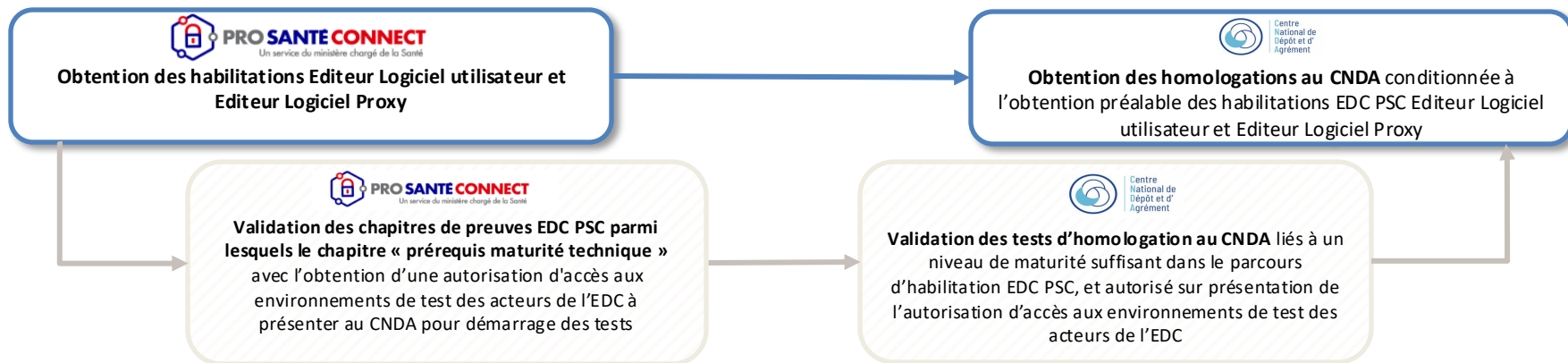
Les prérequis de l'étape 3

Lors de l'étape 3 Dépôt des preuves, l'éditeur doit récupérer des preuves auprès d'autres guichets et applications.

Preuves demandées dans les
REM DUI vague 2

Actions à effectuer sur le
guichet éditeur EDC PSC
et CNDA

Preuves à récupérer sur d'autres guichets*



Preuves à récupérer sur d'autres applications



Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 3 : Dépôt des preuves

Ségur vague 2 > DUI vague 2 > Produit test - v0.1 - 3323 DUI vague 2 > Questionnaire d'évaluation : DUI vague 2

Questionnaire d'évaluation : DUI vague 2

Candidature n° RTPJTHUVH
Candidature : DUI vague 2

Date limite pour soumettre une première fois toutes les preuves : 10/01/2027 23:59 (Heure de Paris)

ÉTAPE 1 Candidature administrative

ÉTAPE 2 Éligibilité

ÉTAPE 3 Dépôt des preuves

ÉTAPE 4 Convention

Accéder à la conversation dans la messagerie

Chapitres d'exigences

Statut : 0/9 chapitre soumis dont 0 validé 0/200 preuve soumise dont 0 validée

Gestion et partage des documents de santé 0/13 preuve chargée A compléter Compléter	Consultation et Alimentation du DMP / Mon espace santé 0/8 preuve chargée A compléter Compléter	Reporting 0/10 preuve chargée A compléter Compléter
Gestion de l'Identité Nationale de Santé 0/15 preuve chargée A compléter Compléter	Gestion de la MSSanté 0/20 preuve chargée A compléter Compléter	Sécurité des SI 0/6 preuve chargée A compléter Compléter
Autres fonctionnalités 0/1 preuve chargée A compléter	Pro Santé Connect 0/3 preuve chargée A compléter	Cœur de métier 0/124 preuve chargée A compléter

Après validation par l'ANS de l'éligibilité de votre dossier, vous devez charger les preuves pour les chapitres d'exigences qui vous sont affichés en cliquant sur le bouton « Compléter » de chaque chapitre.



Les preuves à déposer dépendent des profils sélectionnés, du statut de référencement de la solution en vague 1 et en vague 2, et d'éventuels nouveaux composants additionnels par rapport à la solution précédemment référencée :

- Au niveau de l'étape 1 « Candidature administrative », vous avez indiqué si vous êtes référencé vague 1 sur ce DSR en renseignant votre numéro de référencement, et/ou si vous êtes référencé vague 2 au sein du même dispositif ou d'un autre dispositif vague 2.
- Au niveau de l'étape 2 « Éligibilité », vous avez sélectionné les profils du DSR applicables à votre solution et déclaré les composants additionnels.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 3 : Dépôt des preuves

Ségur vague 2 > DUI vague 2 > Produit test - v0.1 - 3323 DUI vague 2 > Questionnaire d'évaluation : DUI vague 2

Questionnaire d'évaluation : DUI vague 2

Candidature n° RTPJTHUVH
Candidature : DUI vague 2

Date limite pour soumettre une première fois toutes les preuves : 10/01/2027 23:59 (Heure de Paris)

ÉTAPE 1 Candidature administrative

ÉTAPE 2 Éligibilité

ÉTAPE 3 Dépôt des preuves

ÉTAPE 4 Convention

Accéder à la conversation dans la messagerie

Chapitres d'exigences

Statut : 0/9 chapitre soumis dont 0 validé 0/200 preuve soumise dont 0 validée

Gestion et partage des documents de santé 0/13 preuve chargée A compléter Compléter	Consultation et Alimentation du DMP / Mon espace santé 0/8 preuve chargée A compléter Compléter	Reporting 0/10 preuve chargée A compléter Compléter
Gestion de l'Identité Nationale de Santé 0/15 preuve chargée A compléter Compléter	Gestion de la MSSanté 0/20 preuve chargée A compléter Compléter	Sécurité des SI 0/6 preuve chargée A compléter Compléter
Autres fonctionnalités 0/1 preuve chargée A compléter	Pro Santé Connect 0/3 preuve chargée A compléter	Cœur de métier 0/124 preuve chargée A compléter



A l'étape 3, les scénarios suivants s'appliquent à votre candidature :

- Si vous n'êtes pas référencé vague 1 : les scénarios vague 1 repris en vague 2 et les scénarios vague 2 en lien avec vos profils sélectionnés.
- Si vous êtes référencé vague 1 : uniquement les scénarios vague 2 en lien avec vos profils sélectionnés.
- Si vous n'êtes pas référencé sur un autre dispositif vague 2 ou au sein du même dispositif MS vague 2 : les scénarios vague 2 en lien avec vos profils sélectionnés.
- Si vous êtes référencé sur un autre dispositif vague 2 (DPI ou LGC) ou au sein du même dispositif MS vague 2 : uniquement les scénarios MS vague 2 non communs avec le dispositif vague 2 sur lequel votre solution a déjà été référencée, en lien avec vos profils sélectionnés.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 3 : Dépôt des preuves

Autres fonctionnalités

À compléter

0/1 preuve conforme

0/1 preuve à modifier

Voir les preuves

Pro Santé Connect

À compléter

0/3 preuve conforme

0/3 preuve à modifier

Voir les preuves

Cœur de métier

À compléter

0/124 preuve conforme

0/124 preuve à modifier

Voir les preuves

Preuves complémentaires

À compléter

0/23 preuve conforme

0/23 preuve à modifier

Voir les preuves



Parmi les chapitres d'exigences qui s'affichent sur votre espace de dépôt des preuves, **un chapitre supplémentaire « Preuves complémentaires »** peut être présent, dans les cas suivants :

- Votre solution a fait l'objet d'un audit ou d'un signalement : vous devez déposer des preuves complémentaires ayant fait l'objet d'une non-conformité
- Votre solution a été précédemment référencée sur les dispositifs MS vague 1 ou un autre dispositif de la vague 2 (DPI ou LGC), et vous avez déclaré de nouveaux composants dans votre solution candidate, par rapport à celle antérieurement référencée : vous devez déposer les preuves des chapitres liés aux nouveaux composants additionnels.
- Votre solution a été précédemment référencée sur le dispositif LGC de la vague 2, et vous avez déclaré un nouveau composant Proxy e-santé dans votre solution candidate, par rapport à celle antérieurement référencée : vous devez déposer l'attestation d'habilitation EDC PSC Editeur de Proxy e-santé.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 3 : Dépôt des preuves

Chapitre d'exigences : Gestion et partage des documents de santé

Liste des exigences et preuves à charger

DOC/va1.06 0/1 complété

DOC/va1.06 - Production des documents au format CDA R2 conformes au CI-SIS

Le système DOIT mentionner automatiquement sur le TYPE_DE_DOCUMENT_SORTANT_N1_N3 l'ensemble des destinataires (correspondants de santé, services prescripteurs, etc.) à qui le TYPE_DE_DOCUMENT_SORTANT_N1_N3 va être transmis.

La liste des documents qui s'applique au Système pour cette exigence est constituée des documents correspondant au Profil Général ainsi que des documents correspondant à votre type de logiciel : PA, PH, Domicile (voir l'onglet "liste des documents"). Les preuves déposées doivent contenir un exemple de document qui s'applique à son profil.

Scénario de conformité

DOC/va1.06.01

L'éditeur DOIT exécuter le cas de tests suivant :

- Fournir un document de TYPE_DOCUMENT_SORTANT ou format CDA R2 N1 ou CDA R2 N3 (cf. liste des documents sortant) avec l'ensemble des destinataires

Preuve

DOC/va1.06.01.01

Un document parmi la liste des documents sortant au format CDAR2 N1 ou N3 avec l'ensemble des destinataires du document

› Voir l'historique des demandes de modification

↓

Glissez-déposez votre fichier ici

ou

Parcourir

Taille < 10 Mo. Les formats autorisés sont : PNG, JPEG, JPG, MP4, MOV, AVI, FV, PDF, DOC, DOCX, PPT, PPTX, XLS, XLSX, CSV, ZIP, TXT, ODS, ODT, ODR.

MS.VACC/NOTE.07 0/2 complété

Pour chaque exigence, vous devez fournir au moins une preuve de type fichier ou de type lien.

Certaines preuves attendues de type lien peuvent être directement importées depuis la plateforme de test d'interopérabilité Gazelle en cliquant sur le bouton « Importer directement de Gazelle » puis en sélectionnant le lien du rapport de test que vous souhaitez importer.

Une fois toutes les preuves chargées, vous pouvez retourner sur la page des chapitres en cliquant sur « Retour aux chapitres d'exigence ».

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 3 : Dépôt des preuves

Focus sur les preuves CNDA et EDC PSC en cas de multiples noms commerciaux de votre logiciel candidat

Module	Statut	Preuves chargées
Gestion et partage des documents de santé	A compléter	0/13
Consultation et Alimentation du DMP / Mon espace santé	A compléter	0/8
Reporting	A compléter	0/10
Gestion de l'Identité Nationale de Santé	A compléter	0/15
Gestion de la MSSanté	A compléter	0/20
Sécurité des SI	A compléter	0/6 X
Autres fonctionnalités	A compléter	0/1
Pro Santé Connect	A compléter	0/3
Cœur de métier	A compléter	0/124



En cas de multiples noms commerciaux :

Pour chaque NIL, je dépose les attestations de conformité CNDA demandées dans le REM. Autrement dit, vous déposez autant d'attestation de conformité CNDA que votre solution a de noms commerciaux.

Je dépose une unique attestation d'habilitation EDC PSC Editeur Logiciel Utilisateur qui mentionne l'ensemble des noms commerciaux déclarés et les NIL associés.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 3 : Dépôt des preuves

[← Retour aux chapitres d'exigences](#)

Chapitre d'exigences : Gestion et partage des documents de santé

Liste des exigences et preuves à charger

DOC/va1.06	1/1 complété
MS.VACC/NOTE.07	2/2 complétés
SC.CDA/DD.06	1/1 complété
SC.CDA/DD.23	2/2 complétés
SC.DMP/UX.10	1/1 complété
SC.VACC/SCHEMA.01	1/1 complété
TROD.01	5/5 complétés

Soumettre le chapitre

et preuves à charger

Confirmation de la soumission du chapitre pour évaluation ✕

Confirmez-vous la soumission du chapitre suivant ?

- **Libellé du chapitre** : Gestion et partage des documents de santé
- **Nombre de preuves renseignées** : 13

Annuler **Soumettre**

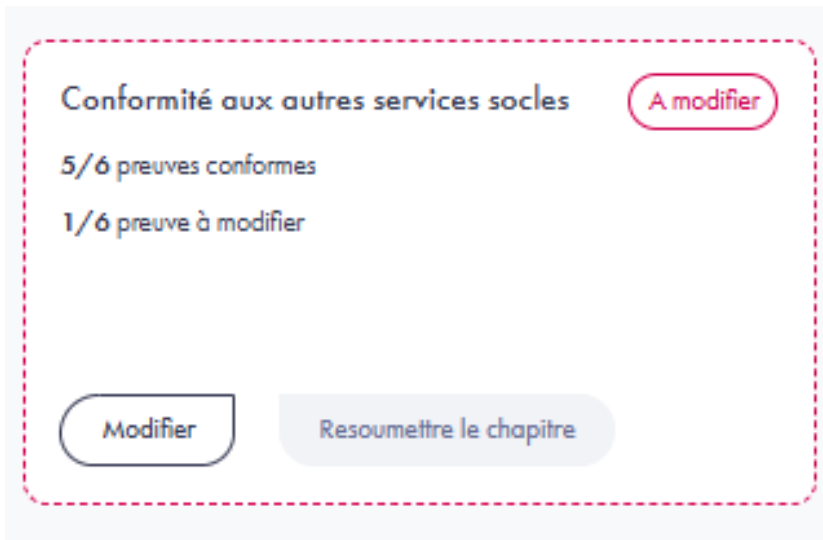
Une fois toutes les preuves chargées, cliquez sur le bouton « Soumettre le chapitre ».

⚠ Pour rappel, tous les chapitres doivent être soumis avant la Date 2.

Les preuves sont vérifiées par un vérificateur ANS. Ce dernier valide le chapitre de preuves ou vous demande d'apporter des modifications aux preuves chargées.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 3 : Dépôt des preuves



Dans le cas où vous devriez apporter des modifications à une des preuves soumises sur demande des vérificateurs de l'ANS, vous êtes notifié via la messagerie interne de Convergence et recevez un e-mail vous indiquant qu'un nouveau message est disponible dans la messagerie interne de Convergence.

Pour modifier les preuves :

- Les chapitres de preuves contenant des preuves à modifier sont au statut « A modifier ».
- Cliquez sur le bouton « Modifier » du chapitre correspondant.
- Une fois les modifications apportées, retournez sur la page de votre candidature en cliquant sur « Retour aux chapitres d'exigence » et ensuite à nouveau sur le bouton « Resoumettre le chapitre », désormais accessible.

▲ Pour rappel, l'ensemble des chapitres doivent être validés avant la Date 3.

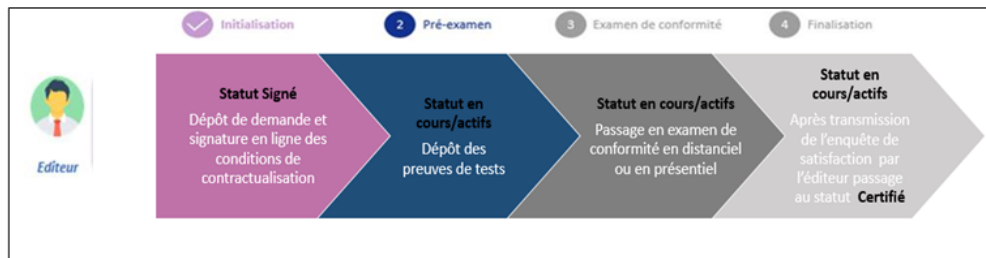
Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 3 : Dépôt des preuves

Focus sur les preuves dérogatoires acceptées à la Date 2 (1/2)

Rappel : La Date 2 de dépôt du dossier complet de preuves de conformité est la date à laquelle le formulaire de dépôt de preuves doit avoir été soumis avec des preuves répondant aux Exigences du REM-MS-DUI-Va2, déposées au moins une première fois.

Parmi les preuves attendues, une **attestation d'homologation CNDA** doit être déposée pour chaque homologation attendue (INS, DMP,...), ou à défaut, le dépôt au CNDA de l'ensemble des éléments attendus du dossier de l'homologation concernée, tel qu'attesté par le CNDA.

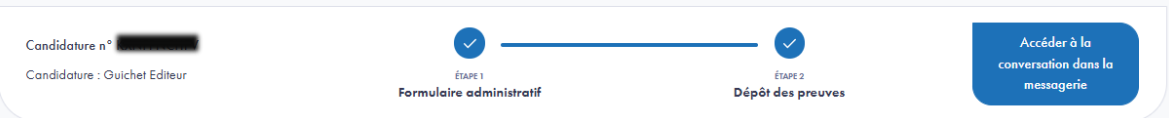


Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 3 : Dépôt des preuves

Focus sur les preuves dérogatoires acceptées à la Date 2 (2/2)

Questionnaire d'évaluation : Guichet Editeur



Chapitres d'exigence

Statut : 4/4 chapitres soumis dont 0 validés 15/15 preuves soumises dont 0 validées

Prérequis Maturité Technique 9/9 preuves chargées Validé Voir les preuves	Architecture et inventaire 3/3 preuves chargées Soumis Voir les preuves	Plan d'assurance sécurité 1/1 preuve chargée Soumis Voir les preuves
Test d'intrusion 2/2 preuves chargées Soumis Voir les preuves	Autorisation d'accès aux environnements de test des acteurs de l'Espace de confiance Reçue Veuillez compléter le chapitre de preuves Prérequis Maturité Technique afin d'obtenir l'habilitation correspondante.	

Parmi les preuves attendues, une **habilitation EDC PSC Editeur de logiciel utilisateur** ainsi qu'une **habilitation EDC PSC Editeur de Proxy e-santé** doivent être déposées.

Dans le cas où vous n'obtenez pas l'habilitation Editeur de logiciel utilisateur ou l'habilitation Editeur de Proxy e-santé de l'EDC PSC à échéance de la Date 2 du guichet Ségur (date limite de dépôt d'un dossier complet), vous devez transmettre une **capture d'écran de l'étape "Dépôt de preuves" sur le guichet EDC PSC Editeur** devant obligatoirement afficher :

- Le **numéro unique de référencement (NRU)**,
- Le **nom de la solution**,
- L'**ensemble des chapitres soumis au moins une fois**,
- La **validation du chapitre « Prérequis maturité technique »**,
- L'**obtention de l'Autorisation d'accès aux environnements de test des acteurs de l'Espace de confiance**.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 3 : Dépôt des preuves

Focus sur les preuves dérogoatoires acceptées à la Date 3 (1/2)

Rappel : La date limite de fin des échanges de l'Editeur avec l'ANS pour la validation du dossier de preuves de conformité est la Date 3, date à laquelle le formulaire de dépôt de preuve n'est plus ouvert. Au-delà de la Date 3, aucun nouvel échange entre l'Editeur et l'ANS ne peut intervenir et aucune réponse complémentaire de l'Editeur ne sera instruite.

Parmi les preuves attendues, une **attestation d'homologation CNDA** doit être déposée pour chaque homologation attendue (INS, DMP,...).

Pour chaque homologation, si vous n'avez pas obtenu l'attestation d'homologation de la part du CNDA, vous pouvez à **titre dérogoatoire** déposer un compte-rendu de pré-examen du dossier d'obtention de l'homologation concernée (**compte-rendu de pré-examen déclenchant une date d'examen via une copie d'écran de son espace personnel CNDA**).

Les attestations d'homologation devront être transmises afin de passer en collège de référencement.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 3 : Dépôt des preuves

Focus sur les preuves dérogatoires acceptées à la Date 3 (2/2)

Parmi les preuves attendues, une **habilitation EDC PSC Editeur de logiciel utilisateur** ainsi qu'une **habilitation EDC PSC Editeur de Proxy e-santé** doivent être déposées.

Dans le cas où vous n'obtenez pas l'habilitation Editeur de logiciel utilisateur ou l'habilitation Editeur de Proxy e-santé de l'EDC PSC à échéance de la Date 3 du guichet Ségur (date de fin des échanges avec l'ANS), vous devez transmettre une **capture d'écran de l'étape "Dépôt de preuves" sur le guichet EDC PSC Editeur** devant obligatoirement afficher :

- Le **numéro unique de référencement (NRU)**,
- Le **nom de la solution**,
- Et l'**ensemble des chapitres EDC PSC validés**.

Les habilitations EDC PSC devront être transmises afin de passer en collège de référencement.

The screenshot shows the 'Dépôt des preuves' (Proof Submission) stage of a certification process. At the top, it identifies the candidate as 'Guichet Editeur' and shows a progress bar with two stages: 'ÉTAPE 1 Formulaire administratif' (completed) and 'ÉTAPE 2 Dépôt des preuves' (current). Below this, the status is 'Statut : 5/5 chapitres reçus dont 5 validés' and '20/20 preuves traitées dont 20 validées'. The optional profiles are 'Editeur de logiciel Utilisateur, Editeur de logiciel Proxy e-santé'.


The main section, 'Autres chapitres (5)', lists five chapters, each with a 'Validé' status and a 'Voir les preuves' button. The chapters are:

- Architecture et inventaire**: 4/4 preuves conformes, Chapitre validé.
- Analyse de risques**: 1/1 preuve conforme, Chapitre validé.
- Plan d'assurance sécurité**: 1/1 preuve conforme, Chapitre validé.
- Test d'intrusion**: 2/2 preuves conformes, Chapitre validé.
- Prérequis Maturité Technique**: 12/12 preuves conformes, Chapitre validé.

There is also a section for 'Autorisation d'accès aux environnements de test des acteurs de l'Espace de confiance', which is also marked as 'Validé'. It includes sub-items like 'Autorisation d'accès aux environnements ...' and 'Autorisation pour l'éditeur : Autorisation d'accès aux enviro...'. Each chapter and section has an 'Annuler la validation' button.



**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

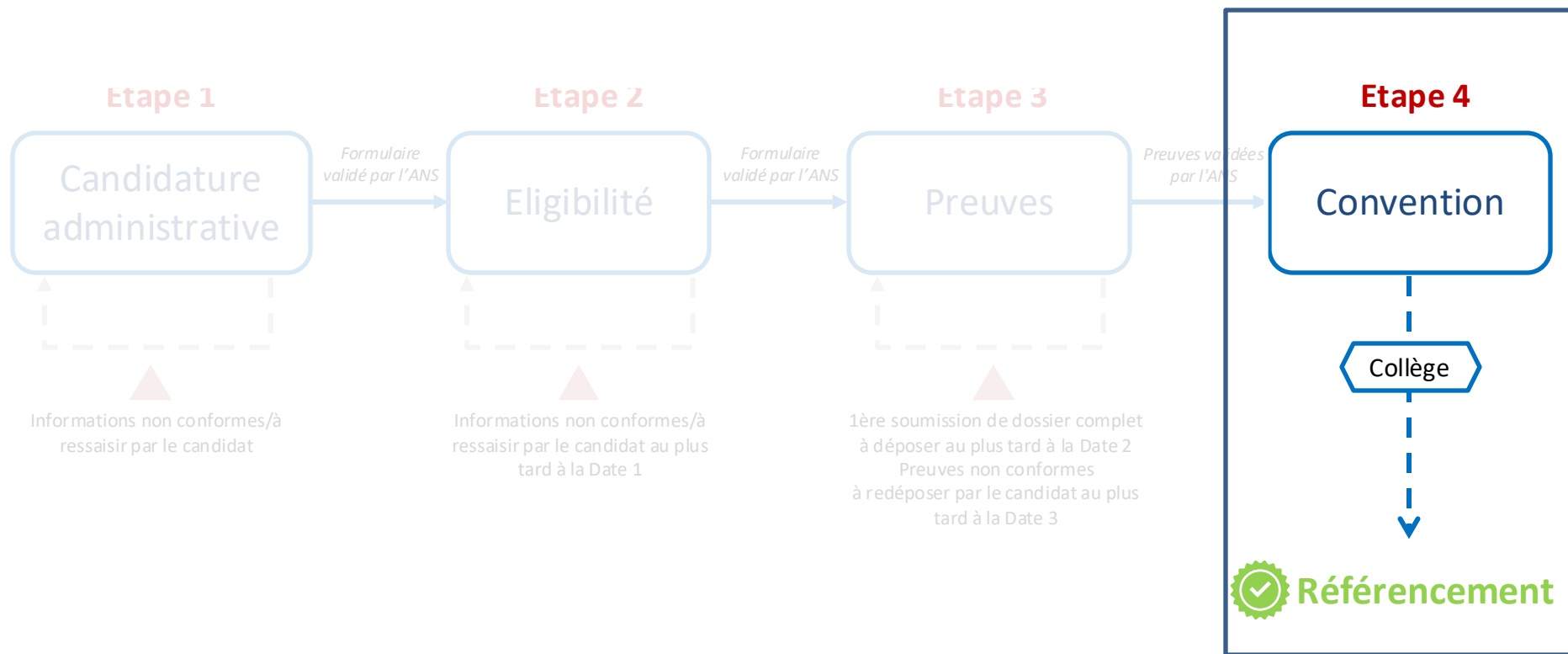
La transformation commence ici 



Parcours sur la plateforme Convergence

Etape 4 : Convention

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2



Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 4 : Convention

Ségur vague 2 > DUI vague 2 > Produit test - v0.1 - 3323 DUI vague 2 > Questionnaire d'évaluation : DUI vague 2

Questionnaire d'évaluation : DUI vague 2

Candidature n° RTPJTHUVH

Candidature : DUI vague 2

Date limite pour soumettre une première fois
toutes les preuves : 10/01/2027 23:59 (Heure
de Paris)



Accéder à la
conversation dans la
messagerie

Convention à venir

Les équipes de l'ANS en charge de la vérification des candidatures au DSR DUI vague 2 vont envoyer les informations pour la signature de la convention par e-mail au responsable légal de votre entreprise qui doit la signer sur la plateforme YouSign.

Une fois que le vérificateur ANS valide toutes les preuves déposées, un e-mail est envoyé au responsable légal de votre entreprise l'invitant à signer électroniquement la convention sur la plateforme YouSign.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 4 : Convention

Ségur vague 2 > DUI vague 2 > Produit test - v0.1 - 3323 DUI vague 2 > Questionnaire d'évaluation : DUI vague 2

Questionnaire d'évaluation : DUI vague 2

Candidature n° RTPJTHUVH

Candidature : DUI vague 2

Date limite pour soumettre une première fois
toutes les preuves : 10/01/2027 23:59 (Heure
de Paris)



Accéder à la
conversation dans la
messagerie

Convention signée validée

Les équipes de l'ANS en charge de la vérification des candidatures au DSR DUI vague 2 ont validé la convention signée.

Ces équipes reviendront vers vous pour vous informer de la décision de référencement de votre candidature qui sera prise par le collège technique de référencement de l'ANS.

Une fois que vous avez signé électroniquement la convention de référencement sur Yousign, votre dossier de référencement sera étudié lors d'un collège de référencement.

Le dossier de référencement est étudié par un collège de référencement qui statue sur une décision d'attribution ou non attribution du référencement.

Référencement Ségur vague 2 – Dossier Usager Informatisé vague 2

Etape 4 : Convention

Ségur vague 2 > DUI vague 2 > Produit test - v0.1 - 3323 DUI vague 2 > Questionnaire d'évaluation : DUI vague 2

Questionnaire d'évaluation : DUI vague 2

Candidature n° RTPJTHUVH
Candidature : DUI vague 2

Date limite pour soumettre une première fois toutes les preuves : 10/01/2027 23:59 (Heure de Paris)

ÉTAPE 1
Candidature administrative

ÉTAPE 2
Éligibilité

ÉTAPE 3
Dépôt des preuves

ÉTAPE 4
Convention

Accéder à la conversation dans la messagerie

Candidature référencée
Félicitations ! Vous avez obtenu le référencement pour votre logiciel le 29/05/2026.

Fichier	Action
ANS Segur_Attestation de referencement_Produit test RTPJTHUVH_DUI Vague 2_20260529_135802.pdf	
ANS Segur_Rapport de conformite_Produit test RTPJTHUVH_DUI Vague 2_20260529_135802_2FMGyNI.pdf	

Voir la candidature

Une fois que le collège a rendu un avis favorable et que la convention est signée par la Direction générale de l'ANS, le **référencement de l'éditeur est prononcé.**

Une **attestation de référencement** et un **rapport de conformité** sont téléchargeables sur la plateforme Convergence et envoyés par mail au responsable légal de l'entreprise.



**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 



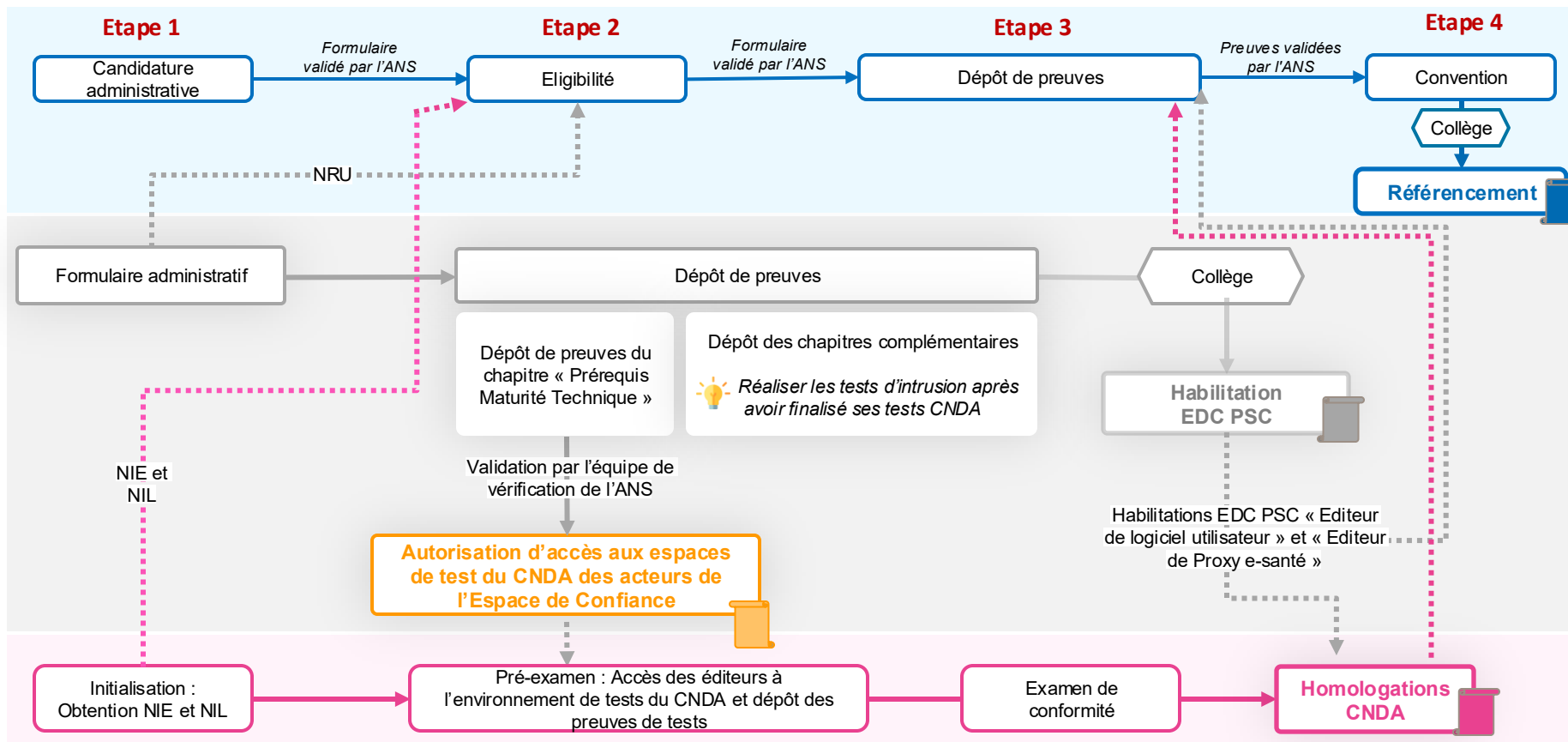
Schéma récapitulatif

Référencement Ségur vague 2 – Schéma récapitulatif

S
E
G
U
R

E
D
C
P
S
C

C
N
D
A





**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 



Annexes

Annexe n°1 – Les prérequis de l'étape 3 de Dépôt des preuves : Illustration « Comment je récupère les preuves sur les guichets EDC PSC et CNDA ? »

Cas 1

- Je candidate sur DUI Va2 et je suis Editeur de Logiciel utilisateur et je m'appuie sur un proxy tiers
- J'identifie un éditeur de proxy avec lequel je vais m'associer
- Je candidate sur le guichet Editeur EDC PSC en tant que Editeur de logiciel utilisateur
- Je dépose l'ensemble des preuves attendues du chapitre « prérequis maturité technique »
- Dès validation de ce chapitre par l'ANS, je reçois une autorisation d'accès aux environnements de test des acteurs de l'EDC
- Je récupère l'autorisation aux environnements de test des acteurs de l'EDC que l'ANS a délivrée à l'Editeur de proxy avec lequel je m'associe, après qu'il a validé le chapitre « prérequis maturité technique »

- Je dépose ces 2 autorisations auprès du CNDA pour démarrer mes tests sur l'environnement du CNDA

- En parallèle, je poursuis ma candidature sur le guichet EDC PSC Editeur de logiciel utilisateur et je valide l'ensemble des chapitres de preuves
- J'obtiens mon habilitation EDC PSC Editeur de logiciel utilisateur

- Je valide mes tests sur le guichet CNDA et y dépose les 2 habilitations : habilitation EDC PSC Editeur de logiciel utilisateur et habilitation Editeur de Proxy e-santé (récupérée auprès de l'éditeur de proxy tiers avec lequel je m'associe)

Cas 2

- Je suis Editeur de Logiciel utilisateur et je développe mon propre proxy
- Je candidate sur le guichet Editeur EDC PSC en tant que Editeur de logiciel utilisateur et Editeur de Proxy e-santé

- Je dépose l'ensemble des preuves attendues du chapitre « prérequis maturité technique » pour l'Editeur de logiciel utilisateur et l'Editeur de Proxy e-santé, et dès validation par l'ANS, je reçois une autorisation d'accès aux environnements de test des acteurs de l'EDC

- Je dépose l'autorisation auprès du CNDA pour démarrer mes tests sur l'environnement du CNDA

- En parallèle, je poursuis ma candidature sur le guichet EDC PSC et je valide l'ensemble des chapitres de preuves
- J'obtiens mon habilitation EDC PSC Editeur de logiciel utilisateur et Editeur de Proxy e-santé

- Je valide mes tests sur le guichet CNDA et y dépose l'habilitation EDC PSC Editeur de logiciel utilisateur et Editeur de Proxy e-santé



Je dépose mes habilitations EDC PSC et homologations CNDA sur le guichet Ségur

Annexe n°2 – Les prérequis de l'étape 3 de Dépôt des preuves : Focus sur le guichet EDC PSC

La mise en conformité à l'EDC PSC en 2 étapes qui peuvent être parallélisées :



Etape 1.1

Obtention de l'habilitation du guichet Espace de Confiance PSC pour l'Editeur Logiciel Utilisateur avec :

- La conformité aux exigences de l'EDC PSC
- Le raccordement au bac à sable PSC
- La réalisation d'un test d'intrusion auprès d'un auditeur PASSI



Etape 1.2

Obtention de l'habilitation Espace de confiance PSC Éditeur Proxy e-santé avec :

- La conformité aux exigences présentées dans le document de conformité
- Le raccordement au bac à sable PSC
- La validation des tests à l'aide de l'outil de conformité ANS
- La réalisation d'un test d'intrusion auprès d'un auditeur PASSI

> Pour plus d'informations consulter le [guide d'utilisation du guichet Espace de Confiance Pro Santé Connect](#)

Annexe n°3 – Ressources utiles

CNDA



- [Portail du CNDA](#)
- [Formulaire d'inscription au CNDA](#)
- [Site du CNDA](#) pour plus d'informations



- [Webinaire | Ségur Vague 2 – Médico social : le parcours coordonné DUI](#)

Pro Santé Connect

- [Page du Guichet Espace de confiance PSC](#)
- Page dédiée à l'Espace de confiance Pro Santé Connect sur le [Portail industriels](#)
- L'équipe support PSC répond à vos questions **tous les vendredis de 15 à 16h** (hors ponts de mai) lors d'une [réunion teams dédiée](#)
- [Guide utilisation EDC PSC](#)

- [Webinaire | Comment se raccorder à Pro Santé Connect - 6 mars 2025](#)

Outils

- [Portail iSC](#)
- [Guide de création de compte sur iSC \(pdf\)](#)
- [Formulaire d'inscription iSC](#)
- [Espace Authentifié](#)
- [Plateforme Convergence](#)
- Outils de test : [Plateforme Gazelle Référencement](#), [MOTCO2](#)
- [Webinaire | Environnements et nouveaux venus : réussir vos premiers pas dans le référencement Ségur](#)
- [Webinaire | Démonstration des environnements et outils du parcours de référencement](#)



**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 



esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



[@esante_gouv.fr](https://twitter.com/esante_gouv.fr)



linkedin.com/company/asip-sante